

Madame Danielle Dallaire,

Le 6 août 2003

Sujet : Futur site d'enfouissement à Matane

Madame,

Nous tenons à vous mettre au fait de ce qui se passe dans notre ville concernant le futur site d'enfouissement. Le projet continue de la même façon qu'il a commencé, dans la confusion.

La Ville a entrepris d'ouvrir la signature des registres, la semaine du 18 août 2003. Cette démarche est consultative et les règles de gestion ont été établies par elle. La Ville demande la signature unique des gens qui sont contre, voulant probablement interpréter les résultats, en disant, que ceux qui n'ont pas signé sont pour le site.

En conseil de ville, nous avons demandé de faire sortir les gens qui sont pour, parce que les contre s'étaient affichés. Un échevin a répondu qu'elle ne pouvait pas poser la question dans ce sens parce que personne n'était pour un site d'enfouissement dans son environnement.

Et de deux, nous avons demandé s'il ne valait pas mieux aller vers un référendum et de demander les pour et les contre, on nous a répondu que le référendum coûtait très cher et que la ville était assurée de le perdre, donc cette démarche n'était pas viable pour elle. Donc, une seule façon leur est disponible pour gagner c'est l'ouverture des registres.

C'est l'été, la population n'est pas en ville mais bien en vacances et dans des chalets. Nous n'avons pas de bons moyens pour nous aider à déplacer le monde, ni de budget. Des résultats peu éloquentes, pour les contre, pourraient discréditer notre pétition et ces résultats pourraient servir de trafic d'influence auprès des ministres, après la décision du BAPE.

Cette signature des registres est précédée par deux séances d'information, le 6 août et le 14. Nous sommes au jour de la première rencontre. Cette semaine, sur la Voix du Dimanche, le journal qui rejoint le plus la population, l'été, publie deux annonces : l'une invite les gens à la salle civique et l'autre, celle estampillée par le sceau de la Ville, invite les gens à la salle, la récréathèque du Centre sportif.

La radio de CHRM annonce, lors des nouvelles, de ce matin, le 6, que la soirée d'information a lieu à la salle civique. Tout ce qu'il faut pour confondre les gens.

Madame Dallaire, est-ce que ces moyens de travailler ne font pas entrave à notre démarche juridique, légale et sérieuse que sont nos audiences publiques. Tant que le BAPE ne s'est pas prononcé, pouvez-vous nous aider à faire stopper ces procédures mal orchestrées et dangereuses.

Vous trouverez, jointes à notre demande, une copie de la résolution du conseil et les photocopies des annonces publicitaires.

Merci pour votre attention, votre collaboration et souhaitons votre opinion et vos conseils concernant cette difficulté.

Carmelle St-Jelais

AFÉAS du Bon-Pasteur

J'ai téléphoné à vos belles et j'aurais des bureaux. Vos peaux pu pu pu



LA VILLE DE MATANE

230, AVE ST-JÉRÔME — MATANE, QUÉ. G4W 3A2

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MATANE

7 juillet 2003

RÉSOLUTION 2003-310

La résolution suivante a été adoptée par le Conseil de la ville de Matane le 7 juillet 2003 lors de la séance générale tenue en l'hôtel de ville à 20h00 et à laquelle étaient présents madame la conseillère Valmonde Ouellet et messieurs les conseillers Jérôme Landry, Gabriel Claveau, Jean-Pierre Leblanc, Jean-Paul Otis et Rodrigue Drapeau, tous formant quorum sous la présidence de madame la mairesse Linda Cormier.

MODALITÉS DE CONSULTATION

PROJET DU LIEU D'ENFOUISSEMENT TECHNIQUE À MATANE

Considérant que la Ville s'est engagée à informer et consulter les électeurs sur le projet de la Régie intermunicipale d'élimination de matières résiduelles d'aménager un site d'enfouissement technique à Matane pour desservir les MRC de Matane, de la Haute Gaspésie, de la Matapédia et de la Mitis;

Considérant que cette consultation doit se tenir durant le mois d'août compte tenu des délais qui court quant à la fermeture du site actuel et de la décision du Ministre de l'Environnement;

Considérant que le Conseil juge opportun de fixer les modalités de consultation afin d'obtenir une position non équivoque des électeurs en favorisant le plus possible l'expression de la démocratie;

Considérant que la liste électorale utilisée pour l'élection générale du 25 novembre 2001 pourrait être utilisée pour déterminer le nombre total d'électeurs et ainsi éviter de constituer une nouvelle liste; cette liste révisée donnait un total de 11 937 électeurs;

Considérant que le Conseil juge qu'au minimum 40% des électeurs doivent s'exprimer contre le projet pour que soit reconsidéré l'appui que la ville a donné pour l'aménagement de ce site;

Pour ces motifs

IL EST PROPOSÉ PAR: JEAN-PIERRE LEBLANC

APPUYÉ PAR: GABRIEL CLAVEAU

et résolu à la majorité ce qui suit :

1. Le Conseil organise deux (2) séances d'informations sur le projet du nouveau site et les différentes alternatives possibles le mercredi 6 et jeudi 14 août 2003 à 19 heures à la récréathèque du Centre sportif Alain-Côté;

2. Le Conseil ordonne la tenue d'un registre pour permettre aux électeurs qui ne sont pas en faveur du projet de le faire savoir officiellement en signant le registre ouvert à cette fin les 18, 19, 20, 21 et 22 août prochain de 9 heures à 19 heures sans interruption;
3. Le Conseil s'engage à reconsidérer l'appui de la ville de Matane à ce projet si 4 775 signatures sont recueillies lors de la tenue dudit registre.

Copie conforme
8 juillet 2003

Le greffier,

Mario Boily, o.m.a.
avocat

Vu, lu et entendu

Grand tour cycliste

Plus de 2 000 cyclistes de partout au Québec sont de passage à Matane ce samedi 2 août pour le 10e Grand Tour cycliste qui fait cette année le tour de la Gaspésie. Partis d'Amqui le matin, ils passent par Sainte-Paule à l'heure du dîner et les premiers sont attendus à Matane vers 14h30. Ils séjournent au village spécialement aménagé pour eux sur le terrain de la Polyvalente de Matane. Le Centre local de développement (CLD) et la Ville de Matane invitent toute la population à encourager les cyclistes le long du parcours. Ils empruntent entre autres la rue Bois

Citation

Les lois sont semblables aux toiles d'araignées, qui attrapent les petites mouches, mais laissent passer les grues. Jonathan Swift, 1667-1745

Joli ainsi que les avenues Desjardins, D'Amours et Saint-Rédempteur.

Emballage au Maxi

Le Parc Multifonctionnel de Matane (Stade paro) «emballe» les clients du supermarché Maxi depuis le jeudi 31 juillet et jusqu'au samedi 2 août. Des bénévoles de l'organisme emballent les denrées des clients afin d'amasser des fonds pour financer leurs activités. Ils ont besoin de votre support.

Tennis en fauteuil roulant

Isabelle Lamontagne-Müller, athlète en fauteuil roulant, ainsi que son entraîneur et époux Louis Lamontagne, feront une démonstration de tennis en fauteuil roulant le lundi 4 août à 17h, au terrain situé près du Riôtel. Louis Lamontagne,

entraîneur de niveau 3 et consultant en psychologie sportive, est bien connu dans le monde du tennis au Québec et au Canada. Isabelle Lamontagne-Müller, d'origine suisse-allemande, a subi à l'âge de 25 ans un grave accident de ski qui l'oblige maintenant à se déplacer en fauteuil roulant. Sportive de nature, elle s'est mise au tennis après quelques années. Rapidement et avec acharnement, elle s'est hissée parmi les cent premières mondiales.

Succès

L'Association des handicapés gaspésiens a amassé 1 600\$ grâce à l'Autobouffe Proviso. Plusieurs se sont déplacés au Proviso du centre-ville pour déguster des hot dogs les 19 et 20 juillet.

Site d'enfouissement

Le conseil municipal de la Ville de Matane invite la population à assister aux séances d'information sur le projet de lieu d'enfouissement sanitaire, le mercredi 6 et jeudi 14 août à 19h, à la salle civique de l'hôtel de ville.

Jouets en demande

Le Centre de la petite enfance de Matane a besoin de jouets usagés pour combler les besoins de sa nouvelle installation qui ouvrira bientôt sur la rue D'Amours. Le centre demande de les déposer à la garderie La Marmaille.

RESULTATS

Tirage du MERCREDI
2003-07-30

649

Prochain gros lot: 2 000 000 \$

Canco

Assemblées publiques d'informations Projet du lieu d'enfouissement technique à Matane

A toutes les personnes susceptibles d'être intéressées par le projet de la Région intermunicipale d'élimination de matières résiduelles d'aménager un site d'enfouissement technique à Matane pour desservir les MRC de Matane, de la Haute Gaspésie, de la Matapédia et de la Méridie;

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Le Conseil municipal de Matane organise deux (2) séances d'informations sur le projet du nouveau site d'enfouissement technique de la Région et les alternatives envisageables pour la ville de Matane.
2. Celle-ci auront lieu le mercredi 6 août et jeudi 14 août 2003 à 19 heures à la Récréothèque du Centre Sportif Alain-Côté.
3. Toute personne intéressée peut y assister. Donné à Matane ce troisième jour du mois de juillet 2003.
Le greffier,
Mario Boly, c.m.a.
encl. 2